



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue en vidéo conférence et en présentiel, en raison d'éclosion de la COVID-19, le 21 février 2022, au 309, 4<sup>ème</sup> Avenue, du complexe municipal, à 19h00.

Sont présent(e)s : Madame Marie-Hélène Pilote, messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, Jean-François Mayrand et monsieur Alain Talbot, maire.

Sont aussi présentes : Mesdames Lili Harbour, adjointe à la direction et Claudette Aubé, directrice général adjointe et greffière-trésorière adjointe.

**1. Ouverture de la séance spéciale**

Constatant le quorum, monsieur Alain Talbot, maire, déclare la séance spéciale ouverte à 19h08.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Nomination de la secrétaire de réunion
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Modification de la date des séances régulières du conseil municipal
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**2022-02-21-01 NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE DE RÉUNION**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Jean-François Mayrand et résolu de nommer madame Lili Harbour comme secrétaire de réunion.

À l'unanimité.

**2022-02-21-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Marie-Hélène Pilote, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'adopter l'ordre du jour.

À l'unanimité.

**2022-02-21-03 MODIFICATION DE LA DATE DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

- |                        |  |
|------------------------|--|
| <b>CONSIDÉRANT</b>     | l'absence pour une période indéterminé de monsieur Jacquelin Fraser;   |
| <b>CONSIDÉRANT QU'</b> | il y a eu l'engagement d'une directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe ;                             |
| <b>CONSIDÉRANT QUE</b> | la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe a déjà des réunions les premiers lundis de chaque mois; |

Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu de mettre les prochaines séances régulières les premiers mardis du mois. Voici les dates des prochaines séances régulières retenues:

- Mardi, le 01 mars 2022
- Mardi, le 05 avril 2022
- Mardi, le 03 mai 2022
- Mardi, le 07 juin 2022

À l'unanimité.

##### **5. Période de questions**

Aucune question.

##### **2022-02-21-04 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu de lever la séance spéciale à 19h12.

À l'unanimité.



---

**Alain Talbot, Maire**

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



---

**Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe**

Je, Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 21 février 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 01 mars 2022.